

# MRC de Bellechasse

## Projet de captage et destruction du biogaz

Présenté par Stephen Davidson  
Le 10 juin 2021



# Pourquoi ce projet?

Le lieu d'enfouissement dégage actuellement du biogaz composé de méthane et le projet visé en 2021 a pour **objectif de le capter et le détruire**

En plus de la réduction des GES, la projet aura un impact positif sur la **réduction des épisodes d'odeur de manière importante**

La MRC de Bellechasse, qui est propriétaire du lieu d'enfouissement, désire **contribuer à la réduction des gaz à effet de serre (GES)** en participant à un projet novateur pour réduire son empreinte carbone de ses installations

# Description du projet

Le projet réalisé en 2021 à Armagh consiste à mettre en place un réseau de captage du biogaz dans le lieu d'enfouissement dans le but de réduire l'émission de méthane à l'atmosphère qui participe au réchauffement de la planète. Concrètement, il y aura donc:

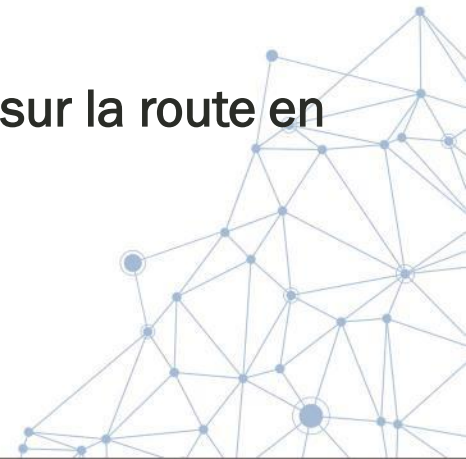
- Des puits de captage forés dans le site pour capter efficacement le biogaz;
- Un réseau de conduite pour véhiculer le biogaz;
- Une torchère à flamme invisible pour détruire le gaz à plus de 99,9 %



# Un projet innovant !

Le gouvernement du Québec fait partie d'un accord international qui établit des règles dans le Système de Plafonnement et d'Échange des Droits d'Émission. Le projet est possible par ce que:

- Le projet se fait sur une base volontaire sans obligation réglementaire ;
- Le projet sera en mesure d'abaisser les émissions carbone entre 10 000 et 15 000 tonnes par année et participer ainsi à la lutte aux changements climatiques qui nous affectent tous.
- C'est donc l'équivalent de 2500 automobiles de moins sur la route en terme de réduction de la pollution chaque année

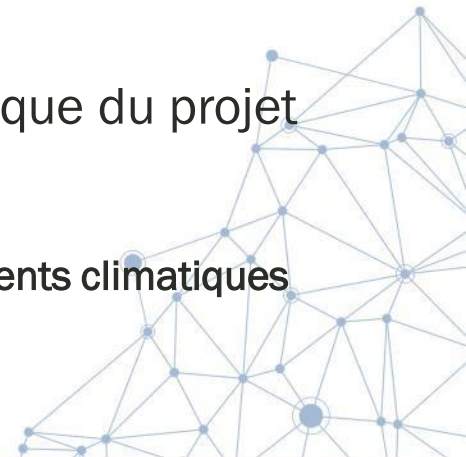




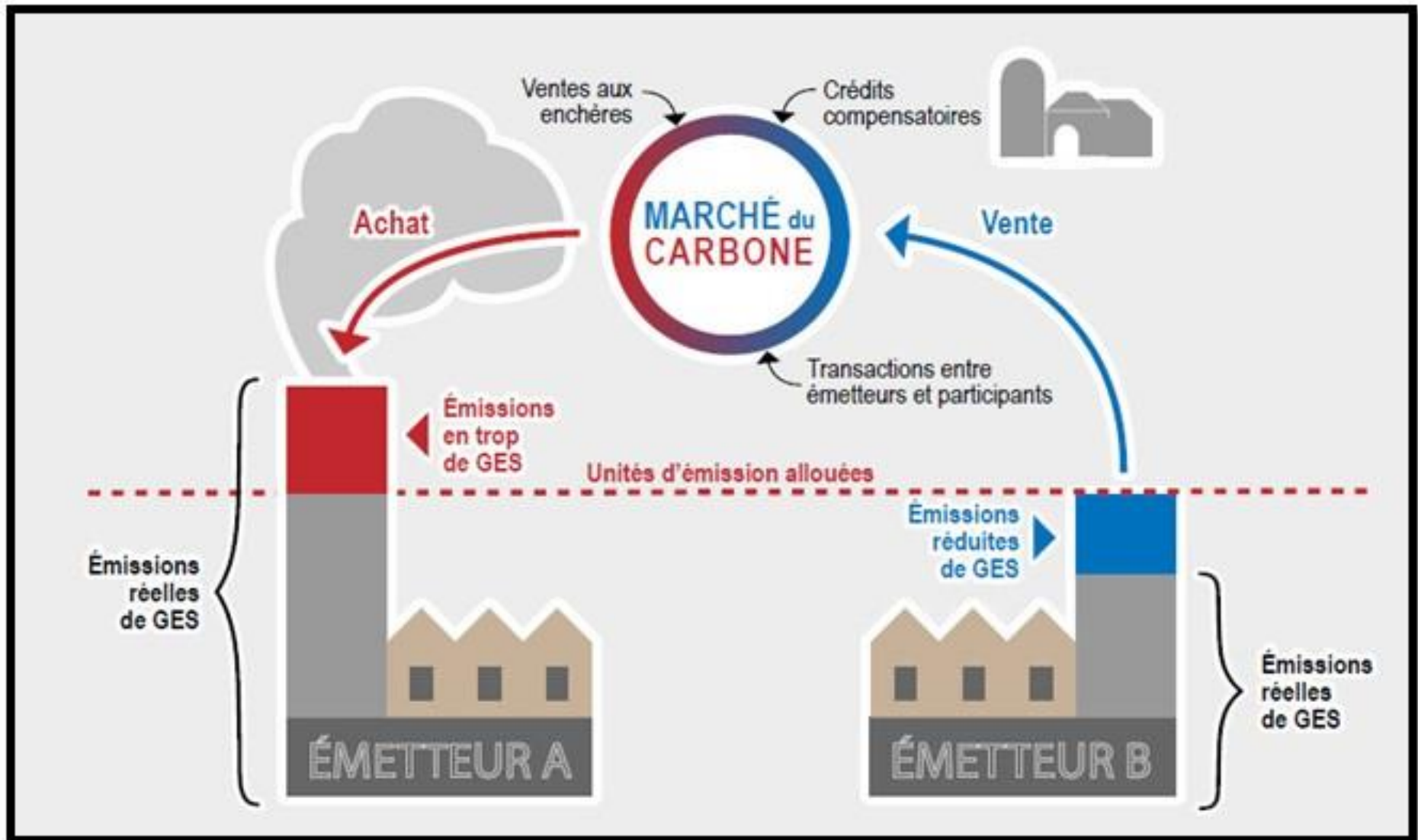
# Intervenants dans le projet

Dans le cadre d'un projet, les rôles de chacun sont importants et liés ensemble :

- Propriétaire du LET
  - Municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse
- Promoteur de projet: Terreau (compagnie distincte de Tetrattech)
- Comité de vigilance qui est en lien avec la MRC pour suivre le projet et ses effets bénéfiques
- Tetrattech: Expert indépendant qui gère toute la technique du projet
- Approbateur de projets et gardien du système
  - Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



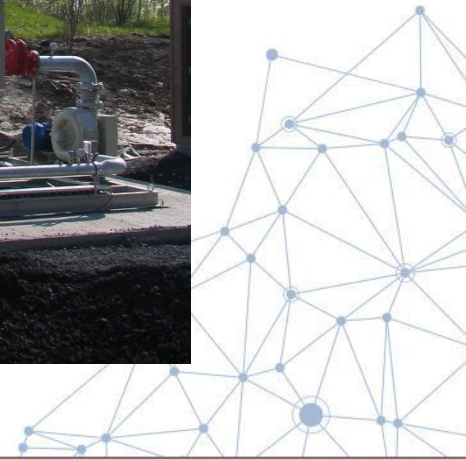
# Mécanisme du marché du carbone



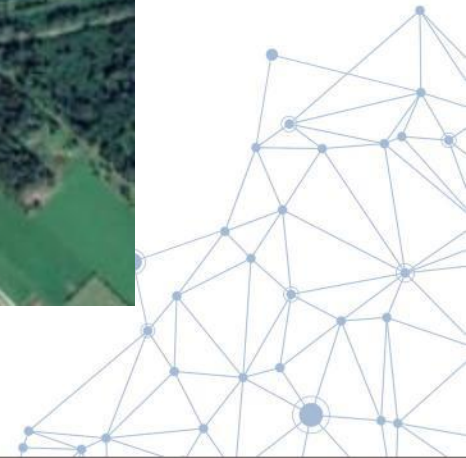
## Puits de biogaz



## Torchère à flamme invisible (Hauteur = 6 m)



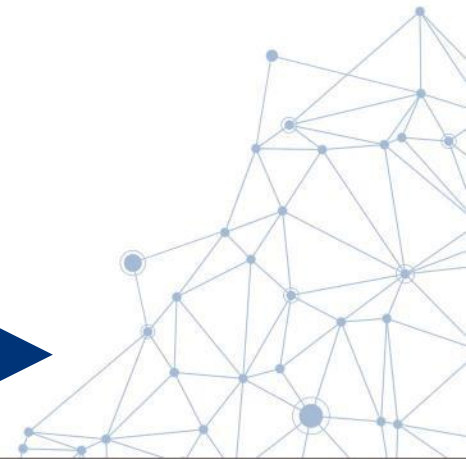
# Représentation schématique du projet





# Étapes de réalisation du promoteur:

- **Réalisation des travaux sur le LET : Juin & Juillet & août 2021**
  - En juin 2021: Forage de 7 puits de biogaz dans les matières (LET) et de deux puits exploratoire dans le LES ( Durée 2-3 jours)
  - En juin 2021: Début des travaux dans le LET
  - En juillet 2021 et août 2021: Travaux de génie civil sur le site et en périphérie du LET
  - En août et septembre 2021: Installation de la torchère et ses composantes ( Nord-Est)
  - Septembre 2021: Mise en route des systèmes et connexion des puits de biogaz du LET
  - Septembre 2021: Débranchement des puits passifs actuels du LET pour les connecter au réseau moderne
- **Mise en route finale: Octobre 2021**
- **Ensuite le projet sera en route pour 2021 et suivants**



# Avantages du projet

Le projet a pour avantages de:

- Une modernisation des installations
- Un projet qui détruit les biogaz qui peuvent être source d'odeur
- Des retombées économiques pour la région
- Émergence d'une initiative novatrice et une belle vitrine technologique propre pour la région
- Un beau partenariat entre la MRC et le partenaire privé Terreau
- Contribuer à l'effort contre le réchauffement planétaire

